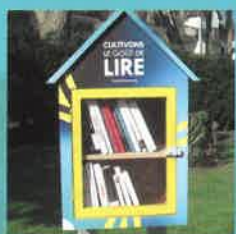




Nouvelle
numérotation
p. 3



Boîte à livres du
Lions Club
p. 4



Pacte Civil de
Solidarité (PACS)
p. 5



Inauguration de
la salle William
LAURENT
p. 10



Novembre 2017
Sommaire
n° 101

L'édito
du Maire02

Numérotation03

Boîte à livres04

PACS05

Administration06

Rentrée des classes 07

ALSH08

Festivités09

Environnement13

Brèves
et agenda16

Edito du Maire



Saint-Morillonaises, Saint-Morillonnais,

Après ces grandes vacances qui j'espère vous auront été profitables, déjà les vacances de la Toussaint sont passées suite à une rentrée scolaire sereine qui a accueilli quelques 201 élèves pratiquement comme l'année dernière. Nous avons constaté l'arrivée de nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue

dans notre commune.

L'automne nous quitte peu à peu et nous avons également une pensée émue pour nos viticulteurs qui subissent, une année de plus, les conséquences de gelées tardives les privant d'une récolte espérée d'où des difficultés financières à envisager pour les années suivantes avec une récolte plus que modeste.

Cette fin d'année sera marquée par l'organisation de nouvelles élections municipales. En effet, suite à de nombreuses démissions, plus du tiers des postes du conseil municipal est vacant, ce qui oblige un passage devant les urnes. De ce fait, le Préfet convoque les électeurs afin d'élire un nouveau conseil les 3 et 10 décembre prochain, à la salle des fêtes comme à l'habitude, de 8 heures à 19 heures.

Entre temps, sera mise en place la nouvelle numérotation métrique de vos habitations qui permettra, à chacun de vous, d'avoir une boîte aux lettres géolocalisée assurant un dépôt du courrier sans faille, mais également une intervention plus rapide des services d'urgence (police, pompiers, SAMU), ainsi que des livraisons par transporteur sans erreur. J'espère que ce nouveau service rendu vous apportera un confort supplémentaire.

Cordialement vôtre.

Jean Michel BENESSE
Maire de Saint-Morillon

Nouvelle numérotation



Le 20 mars 2017, la municipalité a signé une convention avec le groupe La Poste afin d'effectuer la numérotation des habitations et la nomination des rues de notre commune, comme l'exige la loi. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase finale du déploiement de ce projet et nous remercions l'ensemble des interlocuteurs qui ont contribué à la faisabilité de cette action. La nouvelle numérotation des habitations est effectuée de manière métrique, solution qui paraissait la plus simple pour une zone d'habitat comme notre commune. Ce projet a permis de revoir totalement et d'harmoniser la numérotation de la commune où cohabitaient numéros de parcelles, numéros de rues, lieux dits sans numéro. Les noms ont été choisis par rapport aux dénominations qui existaient avec une actualisation pour certaines voies (rue Stein, chemin de la Gare, chemin de Gleys, ...). Ce programme entre dans le cadre de l'aménagement du territoire, facilitant ainsi,

- L'accès des premiers secours et des soins
- Le développement des services à la personne
- Les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- Les livraisons
- Le facteur qu'il soit référent, remplaçant ou saisonnier trouvera sans problème l'adresse des destinataires
- L'installation de la fibre optique

Des installations de panneaux aux noms des rues et lieux dits seront effectuées, **quant à la pose des plaques de numérotation de votre habitation celle-ci sera laissée à votre initiative**, elles seront délivrées dans votre boîte-

aux-lettres avec une information. Nous comptons sur votre compréhension et votre diligence.

DÈS QUE LA SIGNALISATION (PANNEAUX ...) SERA EN PLACE. LES PERSONNES CONCERNÉES RECEVRONT UN CERTIFICAT D'ADRESSAGE.

Vous pourrez faire des modifications concernant les différents organismes tels que :

CAF, CPAM, PÔLE EMPLOI... **ces démarches s'effectuent gratuitement**

Sur le site internet : <https://mon.service-public.fr> ->

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Il vous sera demandé des références de dossiers. Ce sera donc à vous d'être vigilant sur ce point-là.

Concernant le changement de carte grise (le coût de la mise à jour de l'adresse sur le certificat est **gratuit** pour les 3 premiers changements, le 4^{ème} changement d'adresse vous coûtera **2.76 €**). Si vous passez par ce site, vous recevrez par voie postale un autocollant de modification à coller sur votre carte grise sous un délai de 1 mois.

Si vous ne pouvez faire le changement de carte grise par internet, il est possible de solliciter l'aide d'un médiateur dans les différents points numériques situés à la Préfecture de Bordeaux et à la Sous-Préfecture de Langon.

Les adresses et les horaires d'ouverture des points numériques sont :

Préfecture de Bordeaux

Rue Claude Bonnier
33000 BORDEAUX

2 points numériques sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

Sous-Préfecture de Langon

19, cours des Fossés
33210 LANGON

Heures d'ouverture des points numériques au public :
lundi et vendredi de 8h30 à 12h et mardi et jeudi de 14h à 16h

Fermé le mercredi



Nouveauté

Boîte à livres du Lions Club



«Je dépose un livre, j'emprunte, je lis et je rapporte», c'est la devise que vous pourrez désormais voir place de l'Eglise, en face de l'école maternelle, sur la boîte à livres installée par les agents du service technique et financée par le Lions Club Bordeaux Graves situé à La Brède.

Le Lions Club a en effet proposé à la municipalité d'installer une boîte à livres dans un espace de notre commune. Une lecture accessible à tous offerte gratuitement et permettant à chacun d'emprunter, d'échanger ou de déposer des ouvrages.

Les objectifs en sont simples : donner à la commune l'opportunité de mener avec le Lions club Bordeaux-Graves une action valorisante, proposer gratuitement aux lecteurs un choix diversifié, laisser la liberté d'un accès à la lecture et donc à une forme de culture et bien sûr favoriser la convivialité sur le lieu d'implantation.

La municipalité a souhaité installer la boîte à livres et deux bancs en face de l'école maternelle afin de créer un coin lecture agréable, ombragé et entouré de verdure.

L'inauguration de cette boîte à livres aura lieu au mois de novembre.

La commune souhaite vivement que cette initiative ne fasse pas l'objet d'incivilités déjà beaucoup trop nombreuses au centre bourg.

Panneau handicap

La commune de Saint-Morillon s'engage en partenariat avec le Lions Club pour aider les personnes à mobilité réduite. «Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap» Le slogan volontairement percutant accompagne une signalétique identifiant la place de stationnement pour les personnes handicapées. L'objectif est de sensibiliser chacun d'entre nous aux difficultés rencontrées par ces personnes au quotidien semé d'obstacle.

Ce panneau est situé sur le parking de l'épicerie. Il est positionné sur le mat du panneau réglementant le stationnement, au-dessous des panneaux existant actuellement, comme indiqué sur la photo ci-contre.



Pacte civil de Solidarité (PACS)

Aux termes des articles 48 et 114 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, **les missions de conclusion, modification et dissolution des Pacs sont transférées des greffes des tribunaux d'instance aux officiers de l'état civil des communes à partir du 1^{er} novembre 2017. La compétence des notaires en matière de Pacs reste inchangée.**

Conclusion des Pacs

A partir du 1^{er} novembre 2017, les conclusions de Pacs sont enregistrées par l'officier de l'état civil du lieu de résidence commune fixé par les partenaires.

Cerfa

Les formulaires Cerfa pour la conclusion, modification et dissolution du Pacs sont disponibles sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144) à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>.



Pour contacter votre Députée

Permanence

de Mme Sophie METTE

Députée de la 9^{ème} circonscription de la Gironde

16, résidence Les Tilleuls

Rue du 11 novembre

33430 BAZAS

Courriel :

sophie.mette@assemblee-nationale.fr

Téléphone : 05 56 65 08 81



Inscription sur les Listes électorales

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède l'élection.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année **mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante** (après la révision annuelle des listes électorales).

Par exemple, pour pouvoir voter en 2019, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2018.

Comment s'inscrire ?

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- **Pièce d'identité récente** prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité (scannée recto verso)
- **Si vous êtes devenu français récemment** et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- **Justificatif de domicile**
- **Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription** (disponible en mairie)

Recensement militaire ou citoyen

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie.

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

A noter :

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Démarche :

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

- Livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Attestation de recensement

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le Service National.

Il n'est pas délivré de duplicata par la mairie. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du Service

National dont vous dépendez.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



Païement en ligne des factures municipales simplifiez-vous la vie !!!



Vous avez la possibilité via le site internet de la commune de régler vos factures municipales.

Ce service de paiement est sécurisé, rapide, vous éviterez de vous déplacer en mairie.

Vous avez également la possibilité de contacter le service jeunesse par courriel, rapidement :

- 1) Cliquez sur contact au-dessus du bandeau marron
- 2) Renseignez vos coordonnées
- 3) Choisissez un service* (Enfance-Jeunesse) en déroulant le menu
- 4) Décrivez votre demande
- 5) Envoyez

**SAINT
MARILLON**

Mairie :
05 56 20 25 62
Contactez-nous

Accueil

La commune

Enfance et jeunesse

Associations et tourisme

Cadre de vie

Action sociale et solidarité

Etat civil

NAISSANCES

AIMON Marius.....31/07/2017
AUBIN Tylio.....19/07/2017
CHARRERON Blandine..26/07/2017
CHRÉTIEN Charles.....04/08/2017
COYNAULT Louise.....26/09/2017
DENEY Roxane.....20/03/2017
ROUX Marius.....04/09/2017

DÉCÈS

BLANCAN Philippe.....12/05/2017
LE POËZZELLER Gérard...20/06/2017
SARRAIL Régis.....10/09/2017
ROBILLARD Denise.....27/10/2017

PARRAINAGES CIVILS

ALLAIN Chloé.....16/04/2017
GUÉRIN Valentin.....27/05/2017
GHOUL Caroline.....01/07/2017
SAURA Ninon.....03/06/2017
DENYS Owen.....10/06/2017
DENYS Shaïnna.....10/06/2017



Rentrée des classes 2017/2018



Effectifs de l'école 2017/2018

Total des maternelles et des élémentaires : 201 élèves dont 73 maternelles et 128 élémentaires

Constitution des classes :

- **PS-MS-GS** (11+11+6) Mme SIBIRIL (+ Mme BERNARD, Atsem)
- **PS-MS** (12+17) Mme GAUCHOU (+ Mme Berthier, Atsem)
- **GS-CP** (16+8) Mme SARROUILHE et Mr TREILLIS (+ Mme Bélinguier, Atsem)
- **CP-CE1** (18+6) Mme LETEUIL
- **CE1** (25) Mmes BLAISE et GUEZOU
- **CE2** (26) Mme SABAH
- **CM1** (22) Mme ZERARI
- **CM2** (23) Mme DUHAMEL



Renouvellement du parc informatique du groupe scolaire

Face à un parc informatique vieillissant, la commune de Saint-Morillon, sur proposition de la Directrice de l'Ecole, a décidé de renouveler son parc par l'achat de 16 ordinateurs portables à destination de l'ensemble des élèves du groupe scolaire et de la Directrice.



Principalement utilisés en salle informatique, les ordinateurs sont facilement transportables et peuvent également être utilisés par des petits groupes en classe. Un proxy académique a été installé sur les ordinateurs afin de limiter la navigation sur internet. Les enfants peuvent ainsi se perfectionner au traitement de texte, à la recherche sur internet et à bien d'autres choses grâce à ce nouvel outil de travail !

Vacances de la Toussaint réussies

Le centre de loisirs a eu une très bonne fréquentation pendant ces vacances.

Les enfants ont pu profiter d'un programme varié et d'un magnifique soleil ce qui a permis de faire une dernière journée vélo dans Saint-Morillon. Ce jour-là, le groupe composé d'une vingtaine d'enfants en a profité pour s'arrêter chez M. Guichard fabricant d'hydromel qui a

eu la gentillesse de nous recevoir pour expliquer aux enfants ce qu'était cette boisson et comment on la fabriquait. Au cours de ces vacances, l'ALSH a passé une après-midi au Youpi parc de Langon.

Halloween a également été au programme avec un grand jeu, création de décoration et la traditionnelle boum a clôturé cette période.

INFORMATION

Le centre de loisirs sera fermé la première semaine des vacances de Noël et ouvrira la deuxième semaine du 2 au 5 janvier 2018.

Responsable Enfance-Jeunesse :
Mme Magali DELAS 06.26.05.23.97.

email : jeunesse@saint-morillon.fr



Retour en image sur la Fête du village du 8, 9 et 10 septembre 2017



Inauguration de la salle **William LAURENT** le 21 octobre 2017



Inauguration de la salle "William LAURENT"

Par décision du Conseil Municipal en date du 23 juin 2017, il a été délibéré de changer le nom du stade ou à défaut de nommer le foyer sportif "Salle William LAURENT" en mémoire de William LAURENT décédé le 15 octobre 2016.

Le samedi 21 octobre 2017, M. Jean-Michel BENESSE, Maire de Saint-Morillon a inauguré cette salle en présence de Mme Sophie METTE Députée de la Gironde ainsi que d'autres personnalités, à l'occasion d'une manifestation organisée par l'association "Les Vétérans" en souvenir de cette personne disparue. William LAURENT était Saint-Morillonnais depuis plus de trente ans, successivement joueur de l'équipe senior de football, et à l'origine de l'association Les Vétérans dont il a été le premier président.



Sortie découverte Airbus et Musée Aéroscopia



La samedi 7 octobre 2017, Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Morillon organisait une sortie au Site Airbus et Musée Aéroscopia. 30 personnes ont participé à ce déplacement. Départ place de l'église à 9 heures en bus par un temps magnifique, arrivée vers 11H15 sur l'aire du frontonnais où chacun avait le choix : soit manger à la cafétéria, soit pique-niquer et profiter pleinement du soleil. Puis départ en direction du site AIRBUS où nous sommes arrivés vers 12h45.

Après une petite détente et un contrôle de tous les passagers, un guide a pris le groupe en charge et en bus. Nous voici partis vers le site Airbus pour

une visite d'environ 1H30. Le guide très compétent et avec beaucoup d'humour nous a expliqué le processus de fabrication de l'AirBUS A380. Du transport des sous-ensembles des différents sites de production, en passant par l'assemblage des différentes pièces, des essais des différents systèmes, jusqu'au 1^{er} vol pour Hambourg où l'aménagement intérieur et la peinture seront effectués. Puis livraison de l'avion soit de Toulouse, soit de Hambourg selon la compagnie cliente.

Nous avons visité le musée Aéroscopia, chacun à notre rythme, véritable outil de mémoire créant un lien avec le passé, le présent et le futur. Ce musée

est riche d'une collection d'avions mythiques liés à l'histoire de Toulouse et sa région, tels que la Caravelle, le Concorde et l'AirBUS A300B où sont également présentés des avions militaires, des avions dédiés aux transports d'affaires, à la recherche scientifique ou aux loisirs. Nous avons pu visiter le Concorde et l'Airbus A300B.

Vers 16H45, nous sommes retombés sur terre, et c'est la tête remplie de rêves et d'anecdotes que nous avons pris le chemin du retour.

Tous les participants sont rentrés ravis de leur journée et sont en attente d'une prochaine sortie...

Sortie ciné-détente du 10/10/2017 proposée par le CCAS 1 fois par mois



Séance du jour : "Mission pays Basque"

Agenda du CCAS



Bougies d'hiver

Venez nombreux rencontrer la magie de Noël **vendredi 15 décembre 2017 à 19h** devant l'église de Saint-Morillon, chants, soupes, vin chaud, gâteaux vous seront proposés.



Noël à l'école

Le lundi 18 décembre prochain, tous les enfants de l'école « les quatre saisons » seront conviés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la salle des fêtes pour assister au spectacle de Noël « Le rêve de Lumière ». Deux séances seront proposées pour le confort des enfants.

Enfin, juste avant que les enfants ne regagnent leur établissement, les membres du CCAS, le personnel enseignant et les employés municipaux s'associeront au père Noël pour distribuer un cadeau à chaque enfant.



Colis de Noël

En décembre et en début janvier les membres du C.C.A.S. rendront visite aux personnes âgées de plus de 75 ans pour offrir un cadeau rempli de douceurs à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le goûter de Noël

Le goûter de Noël est un grand moment de convivialité qui permet pour certains de nos Aînés de briser la solitude, mais qui est aussi un temps d'échanges et de souvenirs partagés. **Cette année celui-ci aura lieu le 21 décembre prochain.**



Informations de la CCM



Les graines de ce mélange sont pour la plupart labellisées « végétal local ». Ce nouveau label indique que les graines contenues dans le sachet sont issues de fleurs sauvages récoltées localement.

Dans le kit de fleurissement, vous trouverez :

- un sachet de graines
- un dépliant d'information
- un autocollant

Une fois votre inscription faite, le kit vous sera envoyé à votre domicile dans les plus brefs délais.

Lien internet : <http://www.cc-montesquieu.fr/v2/index.php/content/view/1111752/835/>

*dans la limite des stocks disponibles et réservé aux habitants de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Renouvellement des cartes d'accès en déchèteries



La Communauté de Communes de Montesquieu procède actuellement au **renouvellement des cartes d'accès aux déchèteries** de L'Arnahurt à La Brède et de Migelane à Léognan.

- **Pour les particuliers le renouvellement est gratuit et s'effectue en déchèterie** lors de leur prochaine visite. Ceux possédant une carte sans modification d'adresse, devront simplement la présenter ; ceux ayant changé d'adresse et les nouveaux arrivants, devront présenter au gardien une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

- **Pour les professionnels et artisans, le renouvellement s'effectue à la CCM avec un paiement par chèque ou espèces.** Il leur faudra au préalable prendre rendez-vous avec le service de gestion des déchets (05 57 96 01 24 - 1 allée Jean Rostand - 33650 Martillac). Rappel pour les professionnels : cette carte prépayée est obligatoire et le volume restant sur leur carte sera transféré sur la nouvelle.

Vous souhaitez réduire les déchets de votre poubelle d'environ 30 % et jardiner avec un produit 100 % naturel ?

Rendez-vous à la Communauté de Communes de Montesquieu pour vous procurer le composteur qui vous convient !

Réservation sur rendez-vous uniquement :

05 57 96 01 24



En route vers le zéro phyto

En route vers le zéro phyto (Loi Labbé du 6 février 2014)

Vous avez certainement remarqué qu'un panneau explicatif a été installé sur la porte du cimetière pour informer et rappeler que cet endroit allait progressivement évoluer vers une gestion raisonnée. La démarche qui a été engagée au côté de la Communauté de Communes de Montesquieu se poursuit. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde (CAUE) a élaboré un plan de réhabilitation du cimetière et de ses abords en proposant une solution adaptée au terrain par la mise en place sur les axes principaux d'un revêtement naturel appelé « broyat de bois », peu onéreux et filtrant permettant une gestion aisée du sol lors des opérations des services funéraires et surtout une accessibilité des personnes à mobilité réduite. Un fleurissement rustique en pied de mur extérieur le long du cimetière, par la plantation de plantes vivaces et pérennes apportera une touche de couleur au site tout en l'embellissant. Ces plantes vivaces permettront de limiter l'entretien ainsi que l'apparition de plantes adventices indésirables.



Procédure de reprise des concessions perpétuelles présumées abandonnées au cimetière

Le 31 août 2017 après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de reprise des concessions perpétuelles présumées abandonnées au cimetière dans le souci de gestion de l'espace. Une information sera faite dans les prochains mois en Mairie, en Préfecture, au cimetière, sur le site internet de la commune et par voie de presse concernant ces concessions.

Vous avez sans doute remarqué l'installation d'un panneau d'information devant l'entrée du cimetière pour faciliter l'information aux administrés.



Planning 2017 déchets verts et encombrants

21 novembre 2017

Déchets verts



9 novembre 2017

Encombrants



0 805 020 002

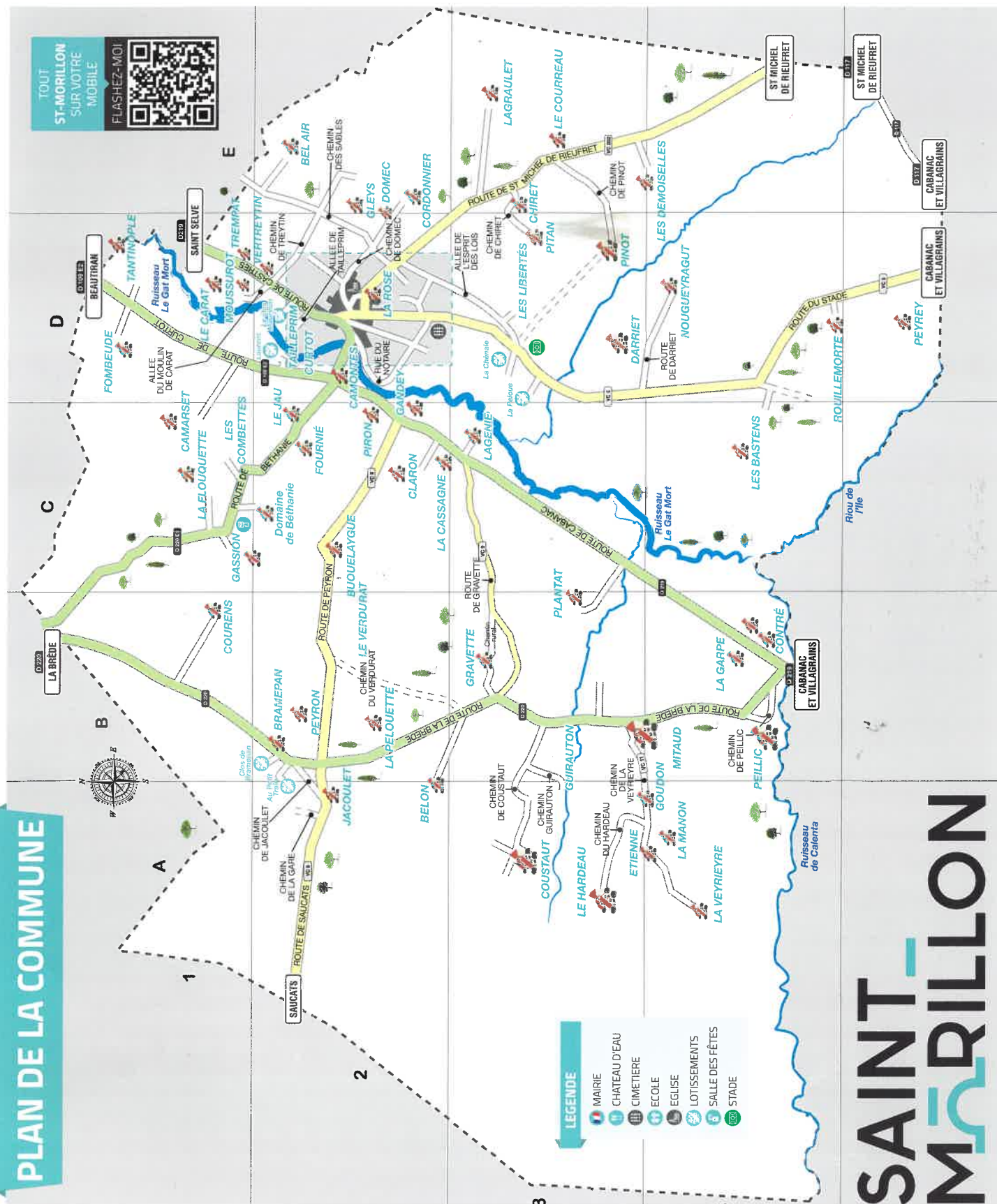
INSCRIPTION :

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com
dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com



INDEX DES LOTISSEMENTS ET LIEUX-DITS

Bel air	E2
Belon	E2
Buoulaygue	C2
Camarsset	C1
Canortes	D2
Chiret	E3
Clarou	C2
Contré	B4
Cordonnier	D3
Coudorret	D3
Courens	B1
Coustaut	A3
Curtot	D2
Darriet	D3
Domaine de Béhanie	C2
Etienne	A3
Fombeude	D1
Fournié	C2
Gandey	C2
Gassion	C1
Gleys	E2
Goudon	A4
Gravette	B3
Guirautou	B3
Jacoulet	B2
La Cassagne	C2
La Flouquette	C1
La Gare	A2
La Garpe	B4
La Manon	A4
La Pelouette	A4
La Veyrieyre	A4
Lagénie	C3
Lagraulet	E3
Larose	D2
Le Carat	D1
Le Courreau	A3
Le Hardeau	A3
Le Jau	C2
Le Notaire	D2
..... (voir plan du centre au verso)	
Le Verdurat	B2
Les Artistes	D2
..... (voir plan du centre au verso)	
Les Bastens	C4
Les Combettes	C1
Les Demoiselles	E4
Les Libertés	D3
Les Lumières	D2
..... (voir plan du centre au verso)	
Lot Au Petit Train	B2
Lot Clos de Bramépan	B2
Lot La Chénale	D3
Lot La Peloue	D3
Lot Laurent	D2
Mitaud	B4
Moussourat	D1
Nougueyrat	D4
Pelluc	B4
Peyrey	D4
Peyron	B2
Pinot	D3
Piron	C2
Pitan	D3
Plantat	B3
Rouillemorté	D4
Sieyes	D3
Tailleprim	D2
Tantimople	D1
Trempat	D1
Vertreyth	D2



Etat de catastrophe naturelle non reconnu pour la commune de Saint-Morillon

Le Ministère de l'Intérieur par Arrêté du 27 septembre 2017 - NOR : INTE1726133A ne reconnaît pas l'état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril 2016 au 31 décembre 2016.



A G E N D A

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017
Comité des Fêtes «Loto» - *SDF

SAMEDI 02 DECEMBRE 2017
Activ'Ados - «soirée Top Chef» - *SDF

DIMANCHE 03 DECEMBRE 2017
Elections Municipales 1^{er} tour - SDF

DIMANCHE 10 DECEMBRE 2017
Elections Municipales 2^{ème} tour - SDF

SAMEDI 16 DECEMBRE 2017
La Gajolerie - «spectacle de Noël pour les tout-petits» - SDF

SAMEDI 13 JANVIER 2018
Voeux du Maire à 11h30 - SDF

DIMANCHE 14 JANVIER 2018
Comité des Fêtes - «Bal Trad» - SDF

SAMEDI 27 JANVIER 2018
La Grappouille - «Dégustation» - SDF

03 ET 04 FEVRIER 2018
YOSEIKAN - «Stage régional Kenjutsu» - SDF

MERCREDI 07 FEVRIER 2018
Méli-Mélo - spectacle «Coeur Cousu» - SDF
organisé en partenariat avec le Centre Simone Signoret de la ville de Canéjan

10 et 11 FEVRIER 2018
Asgamy - «Stage» - SDF

SAMEDI 17 FEVRIER 2018
ACCA - «Repas des chasseurs» - SDF

SAMEDI 03 MARS 2018
Activ'Ados - «Loto» - SDF

DIMANCHE 04 MARS 2018
La Grappouille «Après-Midi jeux» - SDF

SAMEDI 10 MARS 2018
Comité des Fêtes «Loto» - SDF

DIMANCHE 18 MARS 2018
ACPG/CATM - Repas des Anciens Combattants - SDF

SAMEDI 24 MARS 2018
Les Escargots de Saint-Mo - «Repas Fête du Printemps» - SDF

SAMEDI 31 MARS 2018
Activ'Ados - «Soirée Magie de la chimie» - SDF

A N N U E L

SAMEDI 28 AVRIL 2018
La Grappouille «Dégustation» - SDF

MAI 2017
Fête du Printemps organisé avec le Comité des Fêtes - commune

SAMEDI 26 MAI 2018
Les Choeurs de Saint-Mo «Concert» - SDF

02 ET 03 JUIN 2018
La Grappouille - Rallye «famille» sur la commune

JEUDI 21 JUIN 2018
Comité des Fêtes «Fête de la Musique»

JEUDI 05 JUILLET 2018
La Fête est dans le pré - Pré de la Cure

Fête du Village 7, 8 et 9 SEPTEMBRE 2018

En blanc, festivités organisées par la commune

En rouge et noir, festivités organisées par une association parfois avec le concours de la mairie

En orange, Elections

*SDF lire Salle des Fêtes

